

FRANCE

## CSA : le censeur supérieur de l'audiovisuel



Depuis le 9 juillet, le Conseil supérieur de l'audiovisuel dispose de nouveaux pouvoirs de censure sur l'ensemble des émissions de radio et de télévision quel que soit leur mode de diffusion. Désormais, la loi française traite différemment des propos identiques écrits dans des journaux ou dits à la télévision. Cet arbitraire ouvre la voie à des manipulations politiques. Aussi, le CSA a engagé sans tarder des procédures pour empêcher la diffusion aux États-Unis par un satellite français de chaînes libanaise et iranienne critiquant Israël.

page 2

### Justifier le redéploiement

TRIBUNES LIBRES  
INTERNATIONALES

Le sous-secrétaire à la Défense, Douglas J. Feith, et l'éditorialiste Charles Krauthammer défendent le redéploiement des troupes US annoncé par le président George W. Bush. Il s'agit d'abandonner le dispositif conçu pendant la Guerre froide au profit d'un nouveau système privilégiant la capacité de projection n'importe où dans le monde contre des « terroristes ». Ce programme a été critiqué par John Kerry que le mot « retrait » indispose.

page 6

REPÈRE : 21 AOÛT 1968

### Les chars soviétiques à Prague

Le 5 janvier 1968, le jeune Alexander Dubcek est élu secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque. Réformateur, il prend ses distances avec le « socialisme bureaucratique de Moscou », supprime la censure, autorise les voyages à l'étranger et fait arrêter plusieurs dizaines de policiers et agents du KGB local coupables d'avoir torturé et assassiné des opposants. Il veut mettre en place un système socialiste démocratique « déstalinisé » et respectueux des libertés individuelles. À Moscou - pas encore remis de la tentative de révolution en Hongrie, Pologne et Allemagne, 10 ans auparavant - c'est la panique. Le 21 août, sur ordre de Léonid Brejnev, 300 000 soldats d'URSS, Pologne, Bulgarie, Allemagne de l'Est et Hongrie envahissent le pays pour remettre en selle l'ancienne équipe qui avait pris le pouvoir par un coup d'État 20 ans auparavant. La population tente de discuter avec les soldats des « pays frères », construit des « barricades humaines » et pratique la résistance civile, mais doit céder face aux tirs de l'armée qui font plus de 100 morts. C'est la fin du « Printemps de Prague » ■



### TOUT TRAVAIL MÉRITE SALAIRE

La question de l'indemnisation des anciens militaires de l'armée US est au cœur de la campagne pour l'élection présidentielle de novembre prochain. Le démocrate John Kerry en a notamment fait un thème central de son allocution devant la convention annuelle des Vétérans des guerres étrangères. Une stratégie électorale qui a déjà été mise en œuvre avec succès par l'actuel président du Guatemala, Oscar Berger. Celui-ci vient d'ailleurs d'appliquer sa promesse de campagne d'indemniser les 700 000 anciens paramilitaires qui commirent de nombreux massacres au cours des années 1980, pour le compte du dictateur Efraïn Rios Montt (notre photo).

De 1960 à 1996, les États-Unis suscitérent au Guatemala une opération anti-communiste de grande ampleur qui plongea le pays dans une guerre civile faisant plus de 200 000 morts. Ils s'appuyèrent sur le général Rios Montt, un officier formé à Fort Bragg, soutenu par la Ligue anticommuniste mondiale, et fidèle d'une secte pentecôtiste californienne, l'Église du Verbe. ■

France

# CSA : le censeur supérieur de l'audiovisuel

**Depuis le 9 juillet, le Conseil supérieur de l'audiovisuel dispose de nouveaux pouvoirs de censure sur l'ensemble des émissions de radio et de télévision quel que soit leur mode de diffusion. Désormais, la loi française traite différemment des propos identiques écrits dans des journaux ou dits à la télévision. Cet arbitraire ouvre la voie à des manipulations politiques. Aussi, le CSA a engagé sans tarder des procédures pour empêcher la diffusion aux États-Unis par un satellite français de chaînes libanaise et iranienne critiquant Israël.**



Dominique Baudis

Jusque là, le droit de l'expression était le même quel que soit le support choisi (presse écrite, audiovisuelle, internet) : la publication était libre, l'insulte et la diffamation passibles *a posteriori* des tribunaux. Une exception était cependant instituée pour les radios et télévisions hertziennes dans la mesure où le nombre de fréquences disponibles étant limité, une autorité para-administrative était en charge d'attribuer ces fréquences, donc de donner des autorisations de publication. Progressivement, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) avait utilisé son pouvoir d'attribution de fréquences pour exercer des pressions sur les contenus des programmes. Par le jeu des « mises en demeures », le Conseil avait commencé à exercer une censure *a priori*.

Depuis un mois, cet édifice a été abattu. La liberté d'expression qui fonde la démocratie a été restreinte et un nouveau régime de censure préalable a été instauré pour l'audiovisuel. La majorité parlementaire, qui se flatte à juste titre

d'avoir intégré l'internet au droit général, a discrètement créé deux régimes juridiques distincts selon les formes d'expression : l'un pour les activités commerciales et l'autre pour les activités politiques. Elle a ainsi satisfait le lobby de l'industrie culturelle, qui a obtenu des moyens répressifs pour continuer à percevoir une dîme sur tous ses produits, notamment ceux diffusés via internet. Simultanément, elle s'est emparée d'un pouvoir de contrôle exorbitant sur la radio et la télévision.

Tout a commencé il y a un an et demi. Alors qu'il était ministre de l'Économie et des Finances, Francis Mer a déposé à l'Assemblée nationale deux projets de loi ; en janvier 2003, celui pour la confiance dans l'économie numérique, puis en juillet 2003, celui relatif aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle. Les deux textes ont été adoptés fin juin-début juillet 2004 sans que l'opinion publique n'en comprenne bien les enjeux. Ils complètent et prolongent des modifications législatives qui se sont multipliées depuis quatre ans.



Les neuf "sages" du Conseil supérieur de l'audiovisuel ne sont pas élus mais nommés par les trois principaux personnages de l'État.

Désormais, le CSA dispose du pouvoir d'interdire tout programme de radio et de télévision quel que soit son mode de diffusion (hertzien, mais aussi par câble, par satellite, par internet). Tous les éditeurs sont soumis à une autorisation préalable de diffusion. Ils auront quelques mois pour la solliciter et se mettre en conformité avec les nouvelles dispositions. Dès lors, le CSA pourra à tout moment leur retirer cette autorisation et leur interdire de s'exprimer. Le Conseil se substituera aux tribunaux : il censurera souverainement ce qui lui paraît contraire au « *respect de la dignité de la personne humaine, du caractère pluraliste de l'expression des courants de pensée et d'opinion* », ou tout ce qui trouble « *la sauvegarde de l'ordre public et les besoins de la défense nationale* ». Il pourra aussi fixer des amendes. L'ensemble de ce dispositif est à l'évidence contraire à l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, placée en préambule de la Constitution française.

Par le passé, un éditeur journaux ou de télévision par satellite qui diffamait quelqu'un ou qui troublait l'ordre public devait en rendre compte, après coup, devant les tribunaux. Aujourd'hui, rien n'a changé pour l'éditeur de presse écrite, mais l'éditeur de télévision s'expose à une interdiction d'émettre, formulée discrétionnairement par le CSA, sans jugement. Quitte au paria de faire appel de cette décision devant le Conseil d'État qui prendra tout le temps qui lui paraît nécessaire pour se prononcer.

Évidemment, tout cela est profondément ridicule : quelle que soit sa volonté, le

CSA n'a aucun pouvoir coercitif sur les satellites étrangers et n'a aucun moyen d'empêcher les internautes de se connecter à des programmes étrangers. C'est surtout injuste puisque la règle est différente pour un même propos selon qu'il ait été écrit ou dit.

La seconde loi a été publiée au *Journal officiel* le vendredi 9 juillet. Le même jour, le Comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme a rappelé au CSA qu'il lui appartenait de « *veiller à ce que les programmes ne contiennent aucune incitation à la haine ou à la violence pour des raisons de sexe, de mœurs, de religion ou de nationalité* ».

À la demande du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), le Conseil supérieur de l'audiovisuel a engagé, dès le lundi 12 juillet, une procédure de censure à l'encontre de la chaîne iranienne Al-Alam et de la chaîne libanaise **Al-Manar**, toutes deux diffusées par le satellite Eutelsat.

Si l'on ignore le détail de ce qui est reproché à Al-Alam, on connaît le dossier d'Al-Manar. La chaîne, qui produit essentiellement des émissions d'information et des débats politiques, remplit sa grille en diffusant des fictions arabes bon marché. Elle a ainsi diffusé en novembre 2003 une série sur les fondateurs du sionisme comprenant des passages antisémites. Les responsables de la chaîne admettent la faute et indiquent ne pas avoir visionné la série complète avant diffusion. Ils en ont d'ailleurs interrompu la programmation dès qu'ils ont été alertés du contenu.



Le studio d'Al-Manar d'où sont diffusés des bulletins d'information critiquant l'occupation israélienne des territoires palestiniens, libanais et syriens.

Dans un passé récent, on a vu des émissions de télévision françaises condamnées pour incitation à la haine raciale par les tribunaux. Le CSA n'avait pas un instant envisagé d'interdire d'émettre aux chaînes concernées. Il y a donc « deux poids, deux mesures ». En réalité Al-Manar est la chaîne du Hezbollah, ses émissions critiquent l'occupation israélienne en Palestine, au Liban et en Syrie. Et Al-Alam est une chaîne politiquement proche d'Al-Manar. Au lieu de chercher à sanctionner un programme fautif, on tente de censurer l'expression d'opinions.

Au Liban, tous les partis politiques se sont mobilisés. Le ministre des Affaires étrangères Jean Obeid, le ministre de l'information Michel Samaha et le président du Conseil national de l'audiovisuel Abdel Hadi Mahfouz ont apporté leur soutien à Al-Manar. Le Premier ministre Rafic Hariri s'est engagé à intervenir auprès de la France. Le président du « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression », Thierry Meyssan, est venu apporter son soutien à la chaîne. Il a notamment eu des entretiens avec Ibrahim Mousawi, directeur de l'information, et avec cheik Naïm Qassim, secrétaire général adjoint du Hezbollah.

Les Libanais ont été d'autant plus surpris que le président du CSA, Dominique Baudis, a épousé une Libanaise et se rend fréquemment en villégiature dans le pays. Dans ces conditions, ils se sont souvenus que M. Baudis siège au Comité

d'honneur de l'association France-Israël et qu'il a représenté en France les intérêts du **Carlyle Group**, le fonds de placement des familles Bush et Ben Laden. Ils ont aussi appris qu'en avril 2002 M. Baudis avait abusé de ses pouvoirs de président du CSA pour dissuader par courrier France-Télévision de recevoir désormais M. Meyssan au motif que celui-ci propagerait « *des informations à l'évidence fausses* ».



Zone de couverture du réseau des 23 satellites d'Eutelsat.

L'affaire a tourné à la comédie lorsque l'opérateur satellitaire, Eutelsat, a fait savoir qu'il ne pouvait pas techniquement interrompre la diffusion d'Al-Manar sans interrompre en même temps celle de neuf autres chaînes arabes du même bouquet satellitaire, dont une bénéficie d'un conventionnement du CSA. De son côté, Me Denis Garreau, avocat d'Al-Manar, a observé devant le Conseil d'État que l'interruption par Eutelsat n'aurait aucune conséquence pour le public français dans la mesure où la chaîne est également diffusée par Arabsat, sur lequel le CSA n'a pas d'autorité, et accessible **par internet** depuis n'importe quel ordinateur connecté à une ligne à haut débit. Le véritable objectif de procédure serait en réalité d'empêcher la réception satellitaire de programmes critiques vis-à-vis d'Israël, non pas en France, mais sur la côte Est des États-Unis où Al-Manar ne peut être capté que via Eutelsat.

## Voltaire

Voltaire est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale. *Voltaire* est publié par les Éditions

Thomas Paine, 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France (SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny).

**Directeur de la publication** : Thierry Meyssan.

ISSN 1762-5157. Dépôt légal à parution. *Voltaire* est publié 200 fois par an et distribué à ses abonnés par courrier électronique au format PDF.

**Prix au numéro** (AlloPass) : Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 \$ ; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 \$ ; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zélande 2,99 \$ ; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.

### Abonnements

trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.

annuel : particuliers 72 €, institutions et sociétés 180 €.

Paiement électronique sécurisé : [www.reseauvoltaire.net/abonnement.php](http://www.reseauvoltaire.net/abonnement.php) .

# Justifier le redéploiement

## Analyse

S'exprimant devant la conférence des journalistes de couleur, John Kerry a vivement déploré qu'un million d'Afro-Américains aient été abusivement empêchés de voter à l'élection présidentielle de 2000. Dans son discours, reproduit par *The Independent*, il s'est engagé à ce que tous les noirs puissent voter en 2004 et à ce que leurs voix soient effectivement comptabilisées. Le lecteur sera une fois de plus surpris de la légèreté de cette déclaration : voici donc le champion des démocrates traitant le droit de vote comme il le ferait de l'accès à n'importe quelle facilité administrative locale. C'est que, rappelons-le, la Constitution des Etats-Unis ne reconnaît pas la souveraineté populaire, ni le droit de vote. Celui-ci relève de la législation interne de chaque État de sorte que de nombreux États réactionnaires l'ont indirectement retiré aux noirs dans les six dernières années. Les spectateurs du documentaire de Michael Moore, *Fahrenheit 9/11*, se souviennent également qu'en 2000, les députés du Black Caucus avaient demandé la révision du scrutin, mais qu'aucun sénateur n'avait accepté de leur accorder le parrainage requis pour cette procédure. Et bien sûr, surtout pas le sénateur John Kerry, qui accorda alors moins d'importance aux droits civiques des noirs et à la démocratie qu'au plaisir de voir éliminé son rival Al Gore.

Le respecté polémologue John Keegan dénonce dans le *Daily Telegraph* l'abandon des forces armées britanniques par le cabinet Blair. Celles-ci ne cessent de voir lui budget décroître alors même le cabinet les sollicite de plus en plus souvent aussi bien pour entreprendre des guerres que pour pallier aux insuffisances des administrations civiles. Or, observe-t-il, il n'y a que les armées qui ne soient pas touchées par les scandales de gabegie et de corruption. Les crédits investis dans les armées le sont donc efficacement et utilement. L'auteur, qui jouit d'une grande estime dans les milieux militaires, s'exprime ici plus ou moins en leur nom. Toutefois, au-delà du corporatisme du propos, la rhétorique opposant la pureté et le dévouement des armées à la pourriture des

civils manifeste une crise de confiance profonde envers les institutions démocratiques, conséquence directe des mensonges et de l'autocratie de Tony Blair lorsqu'il a envoyé ses hommes mourir en Irak.

Le politicien libanais maronite en exil Walid Phares assure que le leader chiite de la résistance irakienne, Moqtada al-Sadr, est un agent de Téhéran. Selon lui, l'Iran, la Syrie et le Hezbollah libanais ourdiraient ensemble un complot pour tenir la Coalition en échec et faire tomber le gouvernement d'Ayad Allawi. Cette analyse ne peut que ravir les lecteurs du *Washington Times* qui trouvent ainsi une explication rassurante des événements de Nadjaf : l'Empire du Bien à libéré l'Irak, mais continue à se heurter à des individus manipulés par l'Axe du Mal. Malheureusement, cette vision des choses est éloignée de la réalité : certes, Moqtada al-Sadr peut compter sur l'aide de ses voisins chiïtes, mais parce que ce sont des voisins conscients du danger, pas parce qu'ils sont chiïtes (le gouvernement syrien n'est d'ailleurs pas chiïte). La résistance irakienne est aujourd'hui une résistance populaire et nationale, comme le fut celle des Vietnamiens, et l'hostilité à laquelle se heurtent les États-Unis n'a pas plus à voir avec la religion en Irak qu'elle ne reposait sur le communisme au Vietnam. Il est vrai que l'intérêt personnel de M. Phares n'est pas de tendre un miroir à ses lecteurs et de leur rappeler que les États-Unis ont envahi illégalement un État souverain, mais au contraire de les flatter pour qu'ils envahissent aussi le Liban et lui en donne les clefs.

Le professeur Louis Rene Beres se félicite du succès des tests du missile anti-missiles Arrow, conjointement réalisés par les États-Unis et Israël. L'État juif pourra ainsi se protéger de SCUD comme ceux que l'Irak tira contre lui, en 1991. Cependant les coûteux missiles Arrow étant parfaitement inefficaces face aux missiles actuels, ce nouveau gadget ne servira pas à grand-chose. Quoiqu'il en soit, l'auteur, qui s'exprime au nom du Projet Daniel regroupant des stratèges israéliens, soutient que la meilleure défense reste l'attaque. En conséquence, accusant l'Iran de « visées génocidaires », il préconise de recourir à « l'autodéfense par anticipation » : Israël devrait bombarder l'Iran et, en cas de riposte iranienne, exercer une seconde vague de bombardements, nucléaires cette fois.

Répondant d'ores et déjà à ces menaces, l'Iran, par la voix du commandant des gardiens de la Révolution, a annoncé qu'en cas de bombardement israélien, il répliquerait en attaquant les installations nucléaires secrètes israéliennes de Dimona. En d'autres termes, Téhéran, qui n'a pas de bombe atomique, entend exercer la dissuasion nucléaire en utilisant le pouvoir de destruction de son adversaire.

Enfin, le sous-secrétaire à la Défense, Douglas J. Feith, et l'éditorialiste Charles Krauthammer défendent dans le *Washington Post* le redéploiement des troupes US annoncé par le président George W. Bush. Il s'agit d'abandonner le dispositif conçu pendant la Guerre froide pour faire face à l'URSS au profit d'un nouveau système privilégiant la capacité de projection n'importe où dans le monde contre des « terroristes ». Ce programme a été critiqué par John Kerry que le mot « retrait » indispose.

Au passage, les deux auteurs se félicitent du retrait de 12 000 hommes stationnés à la ligne de démarcation entre les deux Corée. Ils admettent que seuls les hommes stationnés au Sud de la péninsule seront maintenus pour

protéger les civils. Ce qui revient à dire qu'en cas d'attaque nord-coréenne, la population civile sud-coréenne -localisée entre les deux armées-serait d'abord anéantie ; les GI's pourraient alors intervenir pour protéger les morts.

Réseau Voltaire

## John F. Kerry



John Kerry est sénateur démocrate du Massachusetts et candidat à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle états-unienne de 2004.

### « Chaque vote compte - et chaque vote doit être compté »

Source : The Independent

Référence : « Every vote counts - and every vote must be counted », par John Kerry, *The Independent*, 19 août 2004. Ce texte est extrait d'un discours prononcé à la conférence d'Unity 2004, la conférence des journalistes de couleur à Washington.

Il y a 39 ans, Lyndon Johnson signait le « Voting Rights Act » et déclarait que chaque citoyen américain avait un droit de vote égal, mais que la dure réalité des États-Unis était que dans certaines parties du territoire des hommes et des femmes se voyaient privés de leurs droits parce qu'ils étaient noirs. Mes amis, aujourd'hui, la dure réalité est que dans la dernière élection, plus d'un million d'Afro-Américains n'ont pas pu voter.

Nous devons améliorer la situation et tout faire pour qu'à l'élection de novembre, chaque vote compte et soit compté. Nous devons respecter les règles : le président doit dire la vérité au peuple américain et les grandes entreprises doivent respecter la loi.

Il faut donner aux jeunes une alternative à la violence des gangs en leur réaffirmant d'abord que si la violence se poursuit, ils seront confrontés à la justice, mais aussi en leur montrant qu'il y a un autre chemin possible. Nous devons avoir des opportunités et des responsabilités partagées.

## John Keegan



Ancien professeur d'histoire militaire à la Royal Military Academy, John Keegan est le

### « Qui va défendre nos forces armées chez nous ? »

Source : Gulf News

, Daily Telegraph

Référence : « Who will defend our Armed Forces from enemies at home ? », par John Keegan, *The Daily Telegraph*, 18 août 2004

« Who will defend UK army from its enemies at home ? », *Gulf News*, 19 août 2004

Les forces armées sont l'institution la plus admirée de Grande-Bretagne, mais



responsable des questions de défense du *Daily Telegraph*.

elles ont peu d'amis parmi nos maîtres.

**Tony Blair** déclare qu'il voue une grande admiration à notre armée et c'est normal puisqu'elle l'a sauvé aussi bien en politique étrangère qu'en politique intérieure en suppléant les services publics quand ils étaient déficients. Malheureusement, les forces armées ne peuvent pas compter sur le Premier ministre quand elles ont besoin de lui. Quand elles font une demande, Blair se tourne vers **Gordon Brown** qui refuse de payer. Il a au contraire fait des coupes dans le budget des armées en affirmant qu'elles sont riches au vu du prix des propriétés foncières qu'elles utilisent comme terrain d'entraînement. L'armée ne peut pas non plus compter sur **Geoff Hoon**, son ministre de tutelle, qui a engagé une politique de « restructuration », c'est-à-dire de diminution du format des armées. Les programmes concernant la marine sont inquiétants car ils vont réduire fortement le nombre de bâtiments disponibles. L'armée de l'air aussi sera confrontée à des difficultés bientôt car les avions Tornado n'ont pas encore trouvé de remplaçants et que l'Eurofighter n'est ni terminé, ni adapté à toutes les missions. Si on se tourne vers les généraux, on note que le chef d'État-major le général Michael Walker est très déférent vis-à-vis des ministres, tout le contraire du général Mike Jackson qui lui veut constituer une armée modulaire en s'appuyant sur le fonctionnement des régiments de parachutiste. Si cette dernière approche de restructuration est plus logique que les autres propositions, Hoon risque de profiter du plan pour faire encore davantage d'économie.

Nous sommes surimposés fiscalement, l'argent est gaspillé dans des hôpitaux sales, des écoles inefficaces et des salaires de fonctionnaires incompetents, au moins dans l'armée, l'argent ne serait pas gaspillé. Dans la crise de sécurité mondiale, il ne faut pas affaiblir nos forces armées.

## Walid Phares



Américain d'origine libanaise, Walid Phares est professeur d'études moyen-orientales et analyste sur les questions de terrorisme pour MSNBC. Il est expert du cabinet Benador Associates et bénéficie d'une bourse de la Foundation for the Defense of Democracies, un think-tank créé par l'ex-patron de la CIA James Woolsey. Il préside la

### « Dans la bataille »

Source : Washington Times

Référence : « Inside the battle », par Walid Phares, *Washington Times*, 19 août 2004.

L'offensive de Nadjaf est un mouvement potentiellement risqué qui soulève de nombreuses questions. De plus en plus d'analystes craignent une chute du gouvernement d'**Ayad Allawi** si l'offensive de la Coalition était un échec.

Beaucoup se demandent également si Moqtada al-Sadr est le vrai dirigeant de l'insurrection ou s'il ne fait que dissimuler le contrôle de cette insurrection par une puissance étrangère. Selon moi, les deux options sont vraies : Sadr est un vrai dirigeant qui est fortement lié à l'Iran. C'est un homme qui doit sa position actuelle à son père et à son ami iranien Qazim el-Haeri.

Les Sadr sont un des clans chiites les plus révéérés. Le père de Moqtada, Mohammed, avait résisté à Saddam Hussein et voulait instaurer une république islamique. En 1999, il fut assassiné par le régime irakien et ses partisans prirent la fuite. Grâce à l'invasion états-unienne, ils revinrent d'Iran avec à leur tête Moqtada al-Sadr. Entre temps, Qazim el-Haeri avait réussi à convaincre Téhéran de s'appuyer sur lui comme l'Iran s'appuie sur le cheikh Nasrallah du

World Lebanese  
 Organization qui milite  
 pour la création d'un Liban  
 exclusivement chrétien à  
 côté d'un Israël  
 exclusivement juif.

Hezbollah au Liban. Le plan de Téhéran, associé à Damas, est de faire de Sadr l'homme fort d'Irak.

Sadr a commencé à éliminer les principales figures chiïtes à l'exception de l'ayatollah Sistani et l'Iran a aidé Sadr a formé des milices qui ont pris le contrôle des lieux saints chiïtes. La bataille contre les forces pro-iraniennes était par conséquent inévitable et nous devons soutenir les chiïtes modérés.

## Louis Rene Beres



Louis Rene Beres est professeur de droit international à l'université Purdue et conseiller pour les questions de défense de l'Ariel Center for Policy Research. Il est président du Project Daniel, un groupe d'analystes réclamant une politique de défense israélienne agressive vis-à-vis de ses voisins.

### « La stratégie de sécurité d'Israël »

Source : Washington Times

Référence : « Israel's security strategy », par Louis Rene Beres, *Washington Times*, 19 août 2004.

Le cœur de la défense israélienne est le programme antimissile balistique Arrow dont les tests réalisés en Californie en juillet dernier ont une fois de plus prouvé l'efficacité. Ces tests sont importants car ils permettent de mesurer l'efficacité du système et démontrent la poursuite de la coopération avec les États-Unis.

Mais aujourd'hui, face à un Iran nucléarisé, Israël doit se demander s'il peut se contenter d'une combinaison de prévention et de défense active ou s'il doit se préparer à frapper le premier. Les résultats des tests laisse penser que rien ne sert de mener des frappes préventives puisque Israël a un système antimissile efficace. Toutefois, ce type de système n'est pas fiable à 100 % et s'il donne d'excellent résultat sur des SCUD, rien ne dit qu'il aura les mêmes avec des missiles iraniens plus perfectionnés. Certes, un adversaire rationnel craindrait la riposte et se dirait que son missile n'a pas toutes les chances de détruire sa cible. Mais Israël a toujours face à lui des ennemis aux intentions génocidaires et il a le droit de pratiquer une autodéfense par anticipation.

Israël doit donc se tenir prêt à mener des frappes préventives et doit disposer d'une dissuasion nucléaire crédible avec les États-Unis. Nous faisons face à un jihad mené par des islamistes qui ne respectent pas les lois de la guerre. Il faut qu'Israël dispose d'une force de seconde frappe pouvant infliger de lourds dommages et étant assez dispersés.

## Douglas J. Feith



Douglas J. Feith est sous-secrétaire à la Défense pour la politique. Il était le responsable du Bureau des plans spéciaux du Pentagone qui a conçu les intoxications servant à justifier l'agression de l'Irak. En 1996, il a rédigé avec Richard Perle, le rapport « *A Clean Break : A New Strategy for Securing the Realm* » qui préconisait le renversement de Saddam Hussein et la restauration des Hachémites en Irak et demandait à Benjamin Netanyahu la réoccupation des territoires palestiniens et leur annexion.

## « Une moyen plus astucieux d'utiliser nos troupes »

Source : Washington Post

Référence : « A Smarter Way to Use Our Troops », par Douglas J. Feith, *Washington Post*, 19 août 2004.

Le redéploiement des forces états-uniennes annoncée lundi par **George W. Bush** va renforcer notre armée, revigorer nos alliances et améliorer les vies de notre personnel militaire et de leur famille. Il consiste à rappeler de 60 à 70 000 hommes aux États-Unis tout en développant notre capacité de réaction et de projection partout dans le monde.

Ce redéploiement reconnaît enfin que la Guerre froide est terminée, l'émergence de nouvelles menaces et les nouvelles réalités géostratégique comme l'entrée de pays de l'ancien Pacte de Varsovie dans l'**OTAN**. Il tient également compte des nouvelles technologies. Pendant la Guerre froide, le postulat de départ était que nos troupes combattaient là où elles étaient stationnées. Aujourd'hui, ce postulat ne tient plus car on ne sait pas où nos troupes devront intervenir. Il faut donc constituer des unités plus flexibles et rapides. À l'heure actuelle notre déploiement est un héritage de la Guerre froide et de la Guerre de Corée, mais nous n'avons plus besoin de deux divisions en Allemagne. Les troupes lourdes stationnées en Europe vont laisser la place à des forces plus facilement mobilisables. De même, en Asie, nous devons nous redéploier en tenant compte du renforcement de l'armée sud-coréenne. Nous allons donc nous repositionner au Sud du Pays, hors de portée de l'artillerie nord-coréenne dans des infrastructures modernes.

Ce redéploiement va nous permettre de disposer d'une plus grande capacité d'action. Sans ces transformations, nos partenariats stratégiques perdraient de leur pertinence. En outre, en revenant au pays, les militaires états-uniens vont améliorer leurs conditions de vie en se rapprochant de leurs familles. Ce redéploiement aurait dû avoir lieu il y a longtemps.

## Charles Krauthammer



Ancien psychiatre et rédacteur des discours de l'ex vice-président Walter Mondale durant la campagne présidentielle états-unienne de 1980, Charles Krauthammer est éditorialiste du *Washington Post*.

### « Une meilleure défense »

Source : *Washington Post*

, *Los Angeles Times*

Référence : « A Better Defense », par Charles Krauthammer, *Washington Post*, 20 août 2004.

« Front Lines Shift, So Should Troops », *Los Angeles Times*, 20 août 2004.

Pendant 60 ans, les troupes américaines sont restées en Allemagne là où Eisenhower les avait laissées à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pendant 50 ans, les troupes américaines sont restés là où Ridgway les avait laissées après la Guerre de Corée. Depuis trois ans, **Donald Rumsfeld** tente de mettre fin à cette idiotie.

Lundi, **George W. Bush** a annoncé le redéploiement de 60 000 à 70 000 hommes de leurs bases obsolètes pour les ramener aux États-Unis ou bien les redéployer vers des bases en Europe de l'Est, en Asie du Sud Est ou au Moyen-Orient. Cela faisait longtemps que l'on se demandait pourquoi il fallait garder deux divisions en Allemagne 13 ans après la fin de la Guerre froide. La réponse des démocrates a pourtant été une démonstration de libéralisme réactionnaire : conserver le statu quo même si la raison d'être a disparu.

Le conseiller de **John Kerry**, **Wesley Clark**, a protesté vigoureusement et affirme que, dans la guerre au terrorisme, avec Al Qaïda présent dans 60 pays, ce n'est pas le moment de retirer nos troupes. En quoi pourtant, 72 000 hommes en Allemagne aident-ils à combattre Al Qaïda ? Les critiques sont particulièrement vigoureuses concernant le départ de 12 000 hommes de Corée du Sud, mais nous savons à quoi servait ces hommes : à mourir dans les premières heures d'une offensive d'un million de Nord-Coréens et justifier une entrée en guerre des États-Unis. Notre présence dans ce pays n'a plus de sens depuis que la Corée du Sud a construit une armée forte. Kerry affirme que ce retrait de troupes envoie un mauvais signal à la Corée du Nord, mais où était Kerry quand **Bill Clinton** faisait d'abjectes concessions à Pyongyang ?

Cela fait longtemps que nous aurions dû tirer les leçons de la fin de la Guerre froide. À quoi cela sert-il de conserver 1700 hommes en Islande ? À traquer Al Qaïda au Groenland ? Les démocrates reprochent à l'administration Bush de politiser ce redéploiement alors qu'ils viennent de passer quatre jours à célébrer les hauts faits d'un bateau sur le Mékong en 1968. Au contraire, c'est si cette question essentielle n'avait pas été traitée dans la campagne qu'il aurait fallu s'insurger.